

RÈGLEMENT DES ÉPREUVES

Ponctualité

- a) Les étudiants sont tenus d'être présents à l'heure prévue pour le début de l'épreuve. En cas de retard inférieur à quinze minutes, l'étudiant est autorisé à composer.
Pour un retard supérieur à quinze minutes mais ne dépassant pas trente minutes, l'accès à la salle de composition ne peut avoir lieu que sur autorisation du responsable de l'institution.
Au-delà d'un retard de trente minutes, l'accès à la salle de composition ne sera plus autorisé. Les retardataires ne bénéficient pas d'un temps supplémentaire pour l'épreuve.
- b) La carte d'étudiant imprimée, valide pour l'année en cours, doit être clairement visible sur la table et présentée au surveillant sur demande. Aucun étudiant n'est admis en salle d'examen sans cette carte il sera alors considéré comme absent, tout en conservant son droit à l'examen de rattrapage. En cas d'absence de la carte, l'accès à l'épreuve n'est possible qu'avec l'autorisation du responsable de l'institution.

Déroulement des épreuves

- a) L'attribution des places et des codes d'accès en salle de composition est indiquée avant le début de chaque épreuve.
- b) Une fois entrés en salle de composition, les étudiants ne sont pas autorisés à la quitter moins d'une heure après le début de l'épreuve. Passée la première heure et en cas de nécessité, ils pourront le faire à condition d'être accompagnés par un surveillant. L'étudiant qui enfreint ce règlement sera noté zéro pour l'examen concerné et ne bénéficiera pas d'un examen de rattrapage.

Il est strictement interdit de fumer et d'introduire dans les salles d'examens :

- Les sacs
- Des documents (sauf mention contraire sur les sujets)
- Les téléphones portables (A déposer sur une table spécialement prévue pour cela)
- Les snacks et les boissons (à l'exception de l'eau)
- Les tablettes, smart watch

c) Les épreuves sont rédigées sur des copies et/ou sur des répertoires personnalisés exigés par l'institution. Les copies comportent en première page une bande détachable ou repliable sur laquelle l'étudiant inscrit son nom, la date et la nature de l'épreuve. Les feuilles de brouillon sont également fournies par l'institution ; elles ne peuvent être prises en compte dans l'établissement de la note de l'épreuve.

d) L'étudiant veille à la bonne présentation de sa copie. Il n'utilise pas d'encre de couleur. Une écriture illisible ou la transformation de la copie en brouillon peut entraîner une pénalisation allant jusqu'à l'annulation de la copie avec attribution de la note zéro.



e) Au cas où le texte ou la nature de l'épreuve appellerait une précision ou une correction, l'étudiant demande au surveillant d'avertir le responsable académique. L'épreuve continue à se dérouler normalement, le surveillant se chargeant de contacter immédiatement le responsable.

f) Le calendrier des évaluations précise pour chaque épreuve le matériel autorisé ou non. En salle de composition, l'emprunt de document, de calculatrice est interdit.

g) Les étudiants cessent de composer dès que le temps de l'épreuve est déclaré expiré.

Avant de quitter la salle de composition, les étudiants sont tenus de remettre les copies des épreuves et les feuilles de brouillon.

Pour les épreuves numériques les étudiants sont tenus de vérifier que leurs fichiers sont bien sauvegardés dans le bon répertoire.

L'étudiant ne peut pas partir sans avoir signé la liste de présence.

h) Tout comportement ou action contraire au règlement est signalé au responsable de l'institution par une fiche d'incident renseignée par le surveillant. Toute tentative de fraude entraîne l'annulation de l'examen et l'attribution de la note zéro, avec ou sans recours à une session de rattrapage. Elle peut même entraîner la saisine du Conseil de discipline de l'institution.

i) Dès la fin de l'épreuve, les copies et la feuille de présence sont confiées par les surveillants au secrétariat de l'institution. Les copies sont immédiatement rendues anonymes.

Absence aux examens

Pour l'examen final, l'étudiant peut se présenter à l'une ou à l'autre des deux sessions ou aux deux selon son choix.

Tout étudiant absent à un élément d'évaluation autre que l'examen final est tenu de présenter un justificatif dans un délai de trois jours ouvrables.

Dans le cas où des épreuves de rattrapage sont organisées, seules les absences dûment justifiées dans les délais permettront à l'étudiant d'y accéder, conformément aux dispositions en vigueur.

À défaut de fournir ce justificatif dans le délai imparti, l'étudiant ne peut reprendre aucun examen de rattrapage, sauf suite à une décision du Conseil de faculté.

Toute séance d'examen manquée sans justification recevable est sanctionnée par la note de zéro (0).

Le plagiat

Le plagiat est une fraude. C'est un acte qui consiste à emprunter le passage d'un auteur en omettant de citer ce dernier clairement au sein de son propre travail. Par conséquent, le plagiat est l'appropriation illégitime de travaux ou d'idées à d'autres personnes. C'est une atteinte aux droits moraux de l'auteur qui peut entraîner des sanctions disciplinaires. Ce droit d'auteur mérite une protection, quel que soit le genre de document produit (extraits de texte, images, données, utilisation de matériels, de documents non autorisés dans le cadre d'examens, faire passer pour sien des documents rédigés par d'autres, etc.). Il y a plagiat quand on ne cite pas correctement l'auteur original d'un texte ou une source donnée d'où les informations ont été prises. De même, s'il n'y a pas d'utilisation de toute forme d'identification explicite qui permet de distinguer les idées personnelles de celles qui ont été reprises ailleurs. Il y a également plagiat, s'il y a reprise d'idées personnelles, de résultats et d'écrits, déjà exprimés dans un autre travail

ST-JOSEPH

Faculté
des sciences
بناية العلوم

الجامعة اللبنانية

(délivré ou publié) sans que cela soit cité explicitement. Dans cette situation, il s'agit plutôt d'un problème d'intégrité académique et d'honnêteté intellectuelle vis-à-vis des lecteurs.

Les types de plagiat sont : le plagiat direct, l'achat du travail d'autrui, l'auto plagiat la paraphrase sans citation le copier - coller, etc.....

Sanctions

- Tout acte avéré de plagiat entraîne l'annulation de l'épreuve ou du projet : le travail est noté zéro.
- L'étudiant est privé de présenter la deuxième session de l'UE ou du projet en question.
- Des sanctions seront prononcées par le responsable de l'institution et qui sont :
 - L'avertissement simple, oral ou écrit ;
 - L'annulation d'une session d'examens ;
 - Le blâme écrit avec publicité. Seuls deux blâmes sont autorisés par étudiant tout au long de son parcours académique à l'Université. En cas de violation des règlements universitaires après le deuxième blâme, l'institution peut envisager de priver temporairement l'étudiant fautif de poursuivre ses études
 - L'exclusion, avec publicité, de l'institution pour une période déterminée sans le droit de se présenter.



Maher ABBOUD

Doyen

Novembre 2025



Examens Finaux – Deuxième semestre

Licence 2025 – 2026

Lundi 04 Mai 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
PPBBL2	32	Physique pour les Biologistes (LSVT) Aicha El Cheikh	09h00-10h30	Salle 802
PMAPL6	5	Physique de la matière (LP) Walaa Jahjah	09h00-10h30	Salle 702
APCDL4	12	Advanced programming with C++ (LDSC) Ahmad El Samrout	11h00-12h30	Info : 603
BIMBL6	36	Biologie Moléculaire (LSVT,CMI) Mireille Kallassy	11h00-12h30	Salle : 802(16) 801(20)
ATOCL6	7	Atomistique (LC) Roger Lteif	11h00-12h30	Salle 702
FONML2	31	Fonctions (LM-LP-INCI) Toni Sayah	13h00-14h30	Salle : 801
CHICL2	3	Chimie Inorganique (LC) Roger Lteif	13h00-14h30	Salle 801



17 APR 2026



Examens Finaux – Deuxième semestre

Licence 2025 – 2026

Mardi 05 Mai 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
BIFBL4	26	Biochimie Fonctionnelle (LSVT, CMI) Mireille Kallassy	09h00-10h00	Info : 603 (15) 605 (6) 607 (5)
BANML1	19	Bases de l'analyse (INCI) Georges Semaan	09h00-10h30	Salle 702
CADML6	1	Calcul différentiel (LM) Gihane Mansour	09h00-10h30	Salle 702
CO2CL4	5	Complément de chimie organique 2 (LC) Toufic Rizk	09h00-10h30	Salle 802
IPMPL4	3	Introduction à la physique Médicale (LP) Ziad Francis	11h00-12h30	Salle 702
STIML4	4	Statistique Inductive (LM) Rami Haddad	11h00-12h30	Salle 702



20 APR 2026



Examens Finaux – Deuxième semestre
Licence 2025 – 2026

Mercredi 06 Mai 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
CP2DL2	10	Computer Programming 2 (LDSC) Antoine El Hage	09h00-10h30	Info 603
MTHBL2	35	Mathématiques 2 (LSVT-LC) Lucille Salha	09h00-10h30	Salle 801
PHMPL2	3	Physique Moderne (LP) Marie Abboud	09h00-10h30	Salle 702
TDCCL4	7	Thermodynamique Chimique (LC) Charbel Afif/Nancy Fakhri	11h00-12h30	Salle 702
IELPL4	2	Initiation à l'électronique (LP) Rana Nassif	11h00-12h30	Salle 702

17 APR 2026
Maher Abboud
Doyen
Faculté des sciences
كلية العلوم
جامعة القديس يوسف في بيروت



Examens Finaux – Deuxième semestre

Licence 2025 – 2026

Jeudi 07 Mai 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
DSADL4	12	Data structures and algorithms(LDSC) Ahmad El Samrout	09h00-10h30	Info 603
ELFPL6	5	Electronique fondamentale (LP) Tony Abi Tannous	09h00-10h30	Salle 702
CPCCL6	10	Chimie des Polymères (LC, LSVT CMI) Maher Abboud	09h00-10h30	Salle 802
PYTML2	7	Python (LM-LP-CMI) Edgard Seif	11h00-12h30	Info 603



Maher Abboud
Doyen

17 APR 2026



Examens Finaux – Deuxième semestre

Licence 2025 – 2026

Vendredi 08 Mai 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
EFMBL4	29	Enzymologie Fondamentale et Moléculaire (LSVT, LC, CMI) Richard Maroun	9h00-10h00	Info: 603(15) 605(7) 607(7)
FOMML1	11	Fondements mathématiques (LM, INCI) Lucille Salha	09h00-10h30	Salle 702
ETSML4	5	Etude des séries (LM, LP) Georges Semaan	09h00-10h30	Salle 702
THPML6	1	Théorie des probabilités (LM) Nathalia Bou Sakr	09h00-10h30	Salle 702
CA2DL2	11	Calculus II (LDSC) Georges Semaan	09h00-10h30	Salle 802
GEGBL2	31	Gènes et Génomes (LSVT) Laure Chami	10h30-11h30	Info : 603(16) 605 (8) 607(7)



17 APR 2026



Examens Finaux – Deuxième semestre

Licence 2025 – 2026

Lundi 11 Mai 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
PDOBL6	35	Physiologie des organes (LSVT,CMI) Marc Bouji	09h00-10h00	Info: 603(17) 605(9) 607(9)
MMPPL6	5	Méthodes mathématiques pour les physiciens (LP) Marie Abboud	09h00-10h30	Salle 802
MCADL4	15	Matrix computations (LDSC) Wael Mahboub	09h00-10h30	Salle 702
ALLML2	26	Algèbre Linéaire (LM-INCI) Joanna Bodgi	09h00-10h30	Salle 801
DAPDL2	10	Data Protection (LDSC) Hrair Danageuzian	11h00-12h00	Salle 702
MG SPL2	5	Magnétostatique (LP, LC) Sami Dib	11h00-12h30	Salle 802
SSCCL6	7	Stratégie de synthèse (LC) Joseph Bejjani	11h00-12h30	Salle 802
OSLPL4	2	Ondes et Optique Ondulatoire (LP) Wehbeh Farah	11h00-12h30	Salle 802
DAVBL2	31	Développement des organismes animaux et végétaux (LSVT) Zeina Hobaika	11h00-12h00	Info : 603(16) 605(7) 607(8)

Maher Abboud
Doyen
27 APR 2026





Examens Finaux – Deuxième semestre

Licence 2025 – 2026

Mardi 12 Mai 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
PVEBL4	20	Physiologie Végétale (LSVT, CMI) Sabine Najem	09h00-10h00	Info : 603 (10) 605 (5) 607 (5)
AGEML4	3	Algèbre géométrique (LM) Joanna Bodgi	09h00-10h30	Salle 702
LA1DL2	12	Applied Linear Algebra (LDSC) Georges Semaan	11h00-12h30	Salle 802
EDAML6	1	Equations différentielles et schémas d'approximation (LM) Toni Sayah	11h00-12h30	Salle 702
COOCL4	5	Chimie de Coordination (LC) Helga Francis	11h00-12h30	Salle 702
BPHPL4	2	Biophysique (LP) Georges Germanos	11h00-12h30	Salle 702



Maher Abboud
Doyen

17 APR 2026



Examens Finaux – Deuxième semestre

Licence 2025 – 2026

Mercredi 13 Mai 2025

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
BAVBL6	37	Bactériologie et Virologie (LSVT, CMI) Richard Maroun	09h00-10h00	Info: 603(16) 605(7) 607 (7) 608 (7)
ARIML2	26	Arithmétique (LM-INCI) Gihane Mansour	09h00-10h30	Salle 702
EELPL2	6	Electrostatique et Electrocinétique (LP, LC) Sami Dib	09h00-10h30	Salle 802
CO1CL4	5	Complément de chimie organique 1 (LC) Joseph Bejjani	11h00-12h30	Salle 702
RLADL4	13	Lab for R (LDSC) Rola Zintout	11h00-12h30	Info : 603
AHUBL2	30	Anatomie Humaine (LSVT) Marc Bouji	13h00-14h00	Info : 603(15) 605(8) 607(7)
CNMPL4	2	Calcul numérique : Matlab (LP, LC- LSVT CMI) Aicha el Cheikh	13h00-14h30	Info 608



Maher Abboud
Doyen

17 APR 2026



Examens Finaux – Deuxième semestre

Licence 2025 – 2026

Jeudi 14 Mai 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
PMYBL4	22	Parasitologie et Mycologie (LSVT,CMI) Andre Khoury	09h00-10h00	Info 603(17) 605(5)
LCFPL4	3	Logiciel de calcul formel : Maple (LP) Edgard Seif	09h00-10h00	Info 607
PROOL4	2	Programmation orientée objets et C++	09h00-10h00	Info 608
ETHDL2	10	Ethics for Data Science (LDSC) Hrair Danageuzian	09h00-10h00	Salle 702
SPECL6	5	Spectroscopie (LC) Toufic Rizk	09h00-10h30	Salle 802



Maher Abboud
Doyen

20 APR 2026



Examens Finaux – Deuxième semestre

Licence 2025 – 2026

Vendredi 15 Mai 2026

Matière	Etudiant	Intitulé	Heure	Salle(s)
BIIBL6	37	Bioinformatics (LSVT,CMI) Mireille Kallassy	09h00-10h00	Info: 603(16) 605(7) 607(7) 608(7)
STADL4	13	Statistics for Data Science (LDSC) Rola Zintout	09h00-10h30	Salle 702
GRPML2	2	Groupes (LM) Gihane Mansour	09h00-10h30	Salle 802
PHSPL6	5	Physique Statistique (LP) Wehbeh Farah	11h00-12h30	Salle 802
BITBL4	19	Biotechnologies (LSVT,CMI) Mireille Kallassy	11h00-12h00	Info : 603 (14) 605(5)
ACMPL2	7	Algèbre Linéaire : Calcul matriciel (LP) Lucille Salha	11h00-12h00	Info : 607
IAPCL4	5	Initiation à Python (LC) Walaa Jahjah	11h00-12h00	Info : 608



17 APR 2026

Maher Abboud
Doyen